

**FILIÈRES FROMAGÈRES AOP-IGP DES SAVOIE**/Mardi 11 février, à l'invitation de l'Interprofession laitière savoyarde (ILS), une délégation nationale et régionale de responsables laitiers du CNIEL a visité deux exploitations du pays du Mont-Blanc.

# Défendre les systèmes d'élevage à l'attache et faire reconnaître la démarche de progrès lait de Savoie

**F**inement préparée par l'Interprofession laitière savoyarde (ILS), la journée du 11 février sur le secteur de Sallanches avait deux objectifs politiques. D'une part, montrer aux responsables laitiers nationaux et régionaux du CNIEL (composition de la délégation ci-dessous) que les systèmes traditionnels d'élevage à l'attache ont leur raison d'être pour l'agriculture de montagne. En filières fromagères AOP/IGP des Savoie, plus de la moitié des bâtiments sont construits en entravé (56 %). Ces 714 étables, surtout situées au-dessus de 800 m d'altitude, principalement dans les Aravis, le Haut Chablais, le Beaufortain et le pays du Mont-Blanc, doivent être reconnues et pérennisées par les futures réglementations européennes. Et d'autre part, faire valoir tous les efforts réalisés sur le bassin laitier savoyard pour progresser dans la qualité du lait et maîtriser collectivement le risque sanitaire. Avec une idée en tête : convaincre les représentants nationaux qu'une correspondance existe entre la démarche de progrès lait de Savoie (DPLS) et la charte nationale des bonnes pratiques d'élevage (CBPE).



▲ En étable entravée, la concurrence alimentaire est saine : chaque vache a accès à l'eau et à la nourriture en quantité suffisante.

## L'étable entravée, pratique historique et saisonnière

Le premier rendez-vous matinal pour la délégation d'une trentaine de personnes était donné au GAEC du Crêt de la Biolle sur les hauteurs de Sallanches. Le couple d'associés Marie et Jean-Philippe Challamel élèvent depuis 2009 une quarantaine de VL de race Abondance pour 230 000 litres annuels livrés à la coopérative du pays du Mont Blanc (zone AOP Reblochon). Leur ferme est typique des implantations optimisées sur coteaux où les fortes pentes et l'urbanisation imposent des constructions verticales et rendent impossible tout projet de stabulation : à l'étage, le séchage en grange et les réserves de foin avec distribution « par l'intérieur » ; au rez-de-chaussée, les vaches à l'attache en logement hivernal ; en sous-sol, la fosse à fumiers-lisiers. Les déjections organiques sont réutilisées pour fertiliser les prairies au canon en début et fin de saison. De mai à fin septembre, les génisses et taries pâturent 40 ha d'alpages.

## Relation éleveur-animal

Au micro dans le couloir d'alimentation, Marie et Jean-Philippe Challamel ont témoigné de leur organisation au quotidien. Le système attaché favorise une forte proximité entre l'éleveur et ses vaches laitières. « L'avantage, c'est le rapport avec elles, on connaît très bien toutes nos vaches. Si une tombe malade, on le voit tout de suite » expliquait



▲ Au GAEC du Crêt de la Biolle à Sallanches, Marie et Jean-Philippe Challamel ont témoigné de la forte proximité éleveur-animal en étable entravée.

Marie Challamel. Un ressenti confirmé par l'étude Entravenirs présentée par Noémie Defaix (Aftalp-ILS). L'attache régule aussi la concurrence alimentaire au sein du troupeau, tous les animaux ont ainsi accès à l'eau et à la nourriture, même les bêtes dominées. En revanche, à l'attache, détecter les chaleurs est plus délicat. Les vêlages ne sont pas non plus très confortables, sans un box d'isolement à part. La traite en entravé, accomplie à l'aide de griffes sur rail comme ici, est fastidieuse. Cette opération biquotidienne peut toutefois être améliorée par l'installation d'un lactoduc avec décrochage automatique.

## Système cohérent, économe et performant

Depuis des années, ce système historique saisonnier, cohérent et économe, a prouvé sa performance économique. Les visiteurs ont remarqué le troupeau calme et silencieux, ruminant paisiblement, signe évident de sérénité et de bien-être à l'attache. L'état des lieux Entravenirs a justement évalué les conditions de vie en bâtiments entravés au travers de la grille des indicateurs des cinq libertés fondamentales définies par Welfare Quality (ne pas souffrir de faim et de soif ; d'inconfort ; absence de douleurs, de blessures ou de maladies ; pouvoir exprimer les comportements propres à l'espèce ; ne pas éprouver de peur ou de détresse). Les notes sont globalement bonnes à excellentes dans les étables à l'attache, avec deux points de vigilance : la propreté des VL au couchage et la durée passée à l'intérieur. « Mais en système à l'attache, les vaches pâturent davantage que la moyenne. Dès que les conditions de portance le permettent, les éleveurs lâchent leurs animaux et beaucoup passent près de la moitié de l'année à l'alpage. Dans l'imaginaire, il faut bien avoir en tête la globalité du système d'exploita-

tion » a glissé Christophe Léger dans les échanges avec les décideurs nationaux.

## Bien-être animal respecté

Ces arguments en faveur du bien-être animal sont à faire valoir auprès des metteurs en marchés, de plus en plus interrogatifs sur ce sujet, a rapporté Thierry Benoist, représentant du syndicat des fromagers des Savoie. Il a été proposé et retenu d'organiser des visites ciblées d'acheteurs de la grande distribution chez des éleveurs laitiers à l'attache. « Ils pourront ainsi constater, comme ici, des mamelles propres, des animaux en bonne santé, bien soignés, qui vivent en hiver à l'abri des intempéries et des prédateurs. Des vaches qui respirent le bien-être avant d'aller rejoindre la fraîcheur des estives pendant les coups de chaud en bas, ça devrait les rassurer » a résumé Christophe Léger. L'absence de représentant de la GMS pourtant membre du 4<sup>e</sup> collège du CNIEL, lors de ce déplacement en Haute-Savoie, a été vivement regrettée.

Les acteurs se sont ensuite retrouvés pour une séance de travail en salle au magasin de la fruitière de Domancy où les résultats de l'étude Entravenirs ont été présentés en détail. L'analyse cartographique des fermes de plusieurs communes de massifs montre la dominance du système entravé à Châtel (13 bâtiments), à Mieussy (8 bâtiments), à Beaufort (31 bâtiments) ou encore à Albiéz-Montrond (7 bâtiments). Dans la quasi-totalité des cas, pour des raisons foncières et de pentes supérieures à 25°, aucune alternative au système vaches attachées n'est imaginable.

## Le grand public et l'attache

Entravenirs a aussi testé la perception de l'attache par la population et son acceptabilité sociale selon la méthodologie de l'entretien. Si à la première impression et sans connaître le sujet, le grand public condamne la pratique, estimant que les vaches doivent avant tout être libres de leurs mouvements, leur regard change après un échange pédagogique avec un éleveur. La confiance s'instaure avec le



▲ Au micro lors de la visite du GAEC Méribel, Luc Verhaeghe (vice-président du CNIEL) a, selon ses mots, « constaté l'équivalence » entre la démarche de progrès lait de Savoie (DPLS) et la charte nationale des bonnes pratiques d'élevage (CBPE).

professionnel, la relativisation s'impose et c'est finalement une préoccupation qui s'avère mineure, loin derrière la qualité des produits et la sécurité alimentaire. Cette enquête révèle que les demandes des metteurs en marchés, réceptifs à la pression des associations animalistes, vont en réalité plus loin que les attentes de l'opinion en matière de bien-être animal. « Il faut arrêter d'avoir peur des ONG et de se rajouter des contraintes qui ne parlent pas aux consommateurs » a appelé Cédric Laboret président de la Chambre d'agriculture. Stopper cette escalade, « cette course à l'échalote. Sinon, demain, on nous obligera à laisser les cornes, à retourner traire à la main, et pourquoi pas, à plaquer en or nos salles de traite. C'est sans fin ! » a pesté Christophe Léger. La CBPE est justement l'outil qui doit permettre à la filière laitière de reprendre en main son image et sa communication autour d'un socle de valeurs partagées.

## Les démarches qualité lait de Savoie reconnues

La seconde visite de la journée était programmée au GAEC Méribel, toujours à Sallanches mais sur la rive droite de l'Arve. L'exploitation de 38 VL (deux associés, 260 000 l livrés à la coopérative pays du Mont-Blanc) est également en logement entravé. Comme dix des douze fermes laitières de la commune, elle ne pourrait pas non plus se transformer en stabulation, cette fois à cause de la base de loisirs à proximité et ses contraintes d'urbanisme (zones inondables et naturelles). Martine Faivre a présenté les évolutions du GAEC, qui depuis deux ans, pratique l'alpage à Saint-Gervais avec salle de traite mobile. Un prérefroidisseur sur un point de collecte collectif est en projet avec les alpagistes voisins. Mélanie Saulnier (FDCL) a exposé la démarche globale de prévention du risque sanitaire en filière laitière savoyarde, une construction collective et partagée depuis des années qui agit sur les trois sources de contamination : l'environnement des animaux, l'hygiène de traite et le stockage du lait. Concrètement, il s'agit des contrôles

Optitrait avec un parc de machines très bien entretenu, du programme de sécurisation des eaux de source, de la qualification DPLS, du déploiement de la 5<sup>e</sup> version du Pass'lait Cru (PLC), de la tournée des laits non-qualifiés (TNQ)...



▲ À l'initiative de cette journée, Christophe Léger président de l'ILS (comité de la filière laitière savoyarde au Criel Alpes Massif central). À ses côtés lors de la visite du GAEC Méribel : Martine Faivre.

Au cours de la discussion au GAEC Méribel, le vice-président du CNIEL Luc Verhaeghe a reconnu les nombreuses analogies entre les référentiels nationaux et locaux sur la traite, la santé du troupeau, le bien-être animal, la traçabilité... Une nouvelle séquence de travail s'ouvre donc avec les filières savoyardes pour aboutir à l'équivalence des critères d'audit entre les démarches nationales CBPE/Boviwell (France Terre de Lait) et les initiatives savoyardes (DPLS/PLC/cahiers des charges AOP-IGP). Toujours dans l'idée « d'accompagner les producteurs de lait à progresser, à anticiper les évolutions, mais sans aller plus vite que la musique » a conclu le président du CNIEL Pascal Le Brun. ■

BC

## Composition de la délégation CNIEL

- Pascal Le Brun, président du CNIEL\*.
- Marie-Andrée Luherne, présidente déléguée du CNIEL
- Caroline Heleisen-Errant, directrice CNIEL.
- Luc Verhaeghe, vice-président CNIEL [collège coopération laitière].
- Yohan Barbe, président FNPL\* et vice-président CNIEL (collège producteurs).
- Stéphane Joandel, secrétaire général FNPL.
- Hubert Dubiel, président CNAOL\*.
- Florent Kaplon, président CRIEL AMC\*.

\* CNIEL : Centre national interprofessionnel de l'économie laitière.  
\* FNPL : Fédération nationale des producteurs de lait.  
\* CNAOL : Conseil national des appellations d'origine laitières.  
\* CRIEL AMC : Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière Alpes Massif central.



▲ Participants et intervenants de cette journée réunis pour la photo devant le magasin de la fruitière de Domancy.

BC